

## Questions orales

## LES POSTES

LES FACTEURS RURAUX—LA RÉMUNÉRATION ET  
L'AUGMENTATION DES FRAIS

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Postes. Étant donné la hausse rapide du prix de l'essence et des autres frais des entrepreneurs de la poste rurale, le ministre envisage-t-il de prendre des mesures pour améliorer la situation financière de ces entrepreneurs afin qu'ils subissent moins durement les effets de l'inflation?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre des Postes):** Oui, monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir annoncer l'adoption de mesures en ce sens d'ici une quinzaine de jours.

\* \* \*

[Traduction]

## LE REVENU NATIONAL

LA DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT  
D'ATTENTE À RENFREW—LES INTENTIONS DU  
GOUVERNEMENT

**M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Revenu national. Étant donné les conversations et la correspondance que le ministre a échangées avec moi depuis mars 1973, et durant les deux années précédentes avec mon prédécesseur, au sujet d'un entrepôt d'attente dans la ville de Renfrew, le ministre nous dirait-il si cet entrepôt sera autorisé ou non?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je pense que la question pourrait être inscrite au *Feuilleton*. S'il y a urgence, le député pourrait m'en avvertir et je lui accorderais la préséance à l'ajournement.

**M. Dick:** J'invoque le Règlement monsieur l'Orateur. Je m'excuse, mais je viens justement de dire que j'ai écrit et communiqué avec le ministre, ce qui est tout aussi efficace je pense que d'inscrire une question au *Feuilleton*, mais que cette question, essentielle pour la collectivité, est restée sans réponse depuis deux ans et demi.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il n'y a pour ainsi dire pas matière à un rappel au Règlement ici. Je comprends le point de vue du député, mais c'est justement là le but des questions au moment de l'ajournement. Si on estime que l'Orateur s'est trompé, comme cela arrive souvent, les députés peuvent lui signaler leur désir de traiter quelques heures plus tard d'une question urgente à la Chambre. Puisque la question se pose depuis deux ans et demi, elle pourrait peut-être attendre quelques heures encore et je ferai en sorte de lui donner la préséance.

**M. Stanbury:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Votre Honneur ne sait pas encore de quoi il s'agit, je suppose, aussi peut-être pourrais-je le lui dire.

**M. l'Orateur:** Le ministre invoque le Règlement.

[M. Marchand (Langelier).]

**M. Stanbury:** Monsieur l'Orateur, il ne faudrait pas donner à la Chambre l'impression que je ne réponds pas aux demandes du député. La réponse, malheureusement, était non.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE DÉBAT SUR LA PARTICIPATION DU CANADA AU  
MAINTIEN DE LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

**M. Bell:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre quand nous devrions nous préparer au débat sur la participation du Canada à la force d'urgence des Nations Unies?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, si un débat est nécessaire, j'ai l'intention de saisir la Chambre de la résolution vendredi pour donner aux députés le temps de se préparer.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT

[Traduction]

## RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA (N° 2)

LES AMENDEMENTS RELATIFS AUX AUGMENTATIONS  
ANNUELLES ET AU SALAIRE À L'ÉGARD DUQUEL LES  
CONTRIBUTIONS SERONT VERSÉES

La Chambre reprend le débat, interrompu le lundi 29 octobre, de la motion de M. Lalonde: Que le bill C-224, tendant à modifier le Régime de pensions du Canada, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Monsieur l'Orateur, hier soir avant l'ajournement du débat, je faisais remarquer à la Chambre, à l'instar de certains de mes collègues, que le bill ne résout pas le problème du conjoint survivant et en particulier de la femme au foyer qui est exclue du Régime parce que jamais, aux yeux de la société, son activité ne l'a habilitée à faire partie de la population active. J'ai souligné également que le régime devrait, à l'avenir, prévoir le cas des gens qui n'ont pas travaillé jusqu'à l'âge fixé croyant que leurs économies leur permettraient de subsister jusqu'à la fin de leurs jours. Ces gens devraient pouvoir bénéficier du régime.

J'ai félicité le ministre de son succès apparent dans ses négociations avec ses homologues provinciaux, mais je lui signale que certaines des préoccupations exprimées par mes collègues et moi-même l'ont aussi été par les ministres provinciaux. Par exemple, le ministre des Affaires sociales de la Colombie-Britannique, M. Norman Levi, a déclaré ce qui suit:

Nous souhaiterions surtout que soient apportées des modifications au Régime de pensions du Canada afin de prévoir des retraites supérieures pour les veuves, surtout celles qui ont des enfants à charge, ainsi que des pensions d'invalidité accrues. Nous souhaiterions aussi qu'on envisage la possibilité d'assurer les femmes des cotisants et d'abaisser l'âge où des prestations de retraite peuvent être accordées.